CCM LA VALLEE
22 ROUTE DE BRUMATH 67670 MOMMENHEIM
☎ 03 90 41 65 32 FAX 03 88 51 54 48 ✉ 01052@creditmutuel.fr BIC : CMCIFR2A

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CCM LA VALLEE, 22 ROUTE DE BRUMATH 67670 MOMMENHEIM déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mme YUCESOY Kudret, représentant de la société Abeille Color S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 27 RUE DES VERGERS 67270 SCHWINDRATZHEIM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
YUCESOY Kudret	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 janvier 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé

CCM LA VALLEE
22 ROUTE DE BRUMATH 67670 MOMMENHEIM
☎ 03 90 41 65 32 FAX 03 88 51 54 48 ✉ 01052@creditmutuel.fr BIC : CMCIFR2A

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CCM LA VALLEE, 22 ROUTE DE BRUMATH 67670 MOMMENHEIM déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mme YUCESOY Kudret, représentant de la société Abeille Color S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 27 RUE DES VERGERS 67270 SCHWINDRATZHEIM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
YUCESOY Kudret	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 janvier 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Lu et approuvé



CCM LA VALLEE
22 ROUTE DE BRUMATH 67670 MOMMENHEIM
☎ 03 90 41 65 32 FAX 03 88 51 54 48 ✉ 01052@creditmutuel.fr BIC : CMCIFR2A

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CCM LA VALLEE, 22 ROUTE DE BRUMATH 67670 MOMMENHEIM déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Mme YUCESOY Kudret, représentant de la société Abeille Color S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 27 RUE DES VERGERS 67270 SCHWINDRATZHEIM, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
YUCESOY Kudret	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 janvier 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)
Lu et approuvé

JST14